



# Les petites abeilles de SES-Besançon s'attaquent à la NOUVELLE TERMINALE.

3 thèmes du programme nous sont confiés :

Mondialisation, Finance internationale et Intégration européenne (Economie).

Classes, stratification et mobilités sociales (Sociologie).

Justice sociale et Inégalités (Regards Croisés).

# 1- Mondialisation, Finance Internationale et Intégration européenne.

- Ancien programme :

## Internationalisation des échanges et mondialisation (durée indicative : 4 ou 5 semaines)

PROGRAMME	NOTIONS ESSENTIELLES	NOTIONS COMPLÉMENTAIRES
Commerce international, croissance et développement	Avantages comparatifs, division internationale du travail protectionnisme, libre- échange	Balance des paiements, termes de l'échange, barrières tarifaires/non tarifaires, taux de change, régimes de change, OMC, FMI, banque mondiale.
Stratégies internationales des entreprises	Firmes transnationales, compétitivité, différenciation des produits	Compétitivité prix/produit, commerce intra-firme, investissement direct à l'étranger, investissement de portefeuille, délocalisation
Mondialisation, évolutions sociales et culturelles et régulation	Acculturation, différenciation culturelle	Normes sociales, normes environnementales

- Nouveau programme :

## 2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
<b>2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?</b>	Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales.	En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif introduite en première, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation. On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les fondements des politiques protectionnistes et on en montrera les risques. En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation. On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts de transport et de communication. On montrera que la différenciation des produits peut être à l'origine d'une compétitivité hors prix. On explicitera enfin la complexité des conséquences de cette internationalisation sur les pays d'accueil. <b>Acquis de première :</b> gains à l'échange, spécialisation, échange marchand.
<b>2.2 Comment s'opère le financement de l'économie mondiale ?</b>	Balance des paiements, flux internationaux de capitaux, devises, marché des changes, spéculation.	On identifiera les grands soldes de la balance des paiements afin d'en donner une interprétation économique. On présentera de façon élémentaire le fonctionnement du marché des changes ainsi que les principaux déterminants de l'offre et de la demande de devises. En ayant recours à une représentation graphique simple, on montrera comment se détermine le taux de change. On s'interrogera sur les effets d'une variation des cours de change sur l'économie des pays concernés. Sans entrer dans des développements historiques ou théoriques, on présentera la distinction entre changes fixes et changes flottants. On s'interrogera sur l'ampleur et les déterminants des flux internationaux de capitaux. <b>Acquis de première :</b> offre, demande, banque centrale, fonctions de la monnaie, taux d'intérêt.

# Par rapport à l'ancien programme :

- Un thème qui n'est pas nouveau,
- Mais qui était surtout traité sous l'angle du rôle des échanges internationaux pour la croissance et le développement ; du rôle des firmes et d'institutions dans cette dynamique et enfin du processus d'acculturation en résultant.
- Le nouveau programme peut s'appuyer sur les acquis de première pour l'explication des gains à l'échange et il invite plus directement à présenter ce qui justifie le libre échange, et à présenter les risques du protectionnisme. Les stratégies des firmes et leur recherche de compétitivité sont encore à l'ordre du jour, de même que les conséquences pour les pays d'accueil (peu probable que l'acculturation soit l'attendu ici car Economie), cependant les institutions de régulation de la mondialisation (OMC et FMI) disparaissent.
- La question du financement de l'économie mondialisée qui n'était pas absente, prend une place conséquente et devient un sous-thème à part entière dominé par la question de la détermination du taux de change.

- Ancien programme :

Intégration européenne et politiques économiques et sociales (durée indicative : 4 semaines)

PROGRAMME	NOTIONS ESSENTIELLES	NOTIONS COMPLÉMENTAIRES
L'Union européenne et la dynamique de l'intégration régionale	Union économique et monétaire, union politique, Europe sociale	Zone de libre-échange, union douanière
Les nouveaux cadres de l'action publique	Politique économique, politique monétaire politique budgétaire, consommations collectives, service public, service universel	Coordination des politiques économiques et sociales, déréglementation/nouvelles régulations, subsidiarité

- Nouveau programme :

2.3 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?	Euro, union économique et monétaire.	Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des Etats membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. <b>Acquis de première :</b> banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire.
---	--------------------------------------	---

- Par rapport à l'ancien programme : L'aspect construction européenne disparaît comme tel. L'UE est cette fois une donnée. A considérer comme la seule institution-recours aux évolutions du contexte monétaire et financier international. Et comme les politiques budgétaire et monétaire ont été vues en 1ère, on peut passer plus directement en terminale à interroger les difficultés de la coordination des politiques économiques à l'échelle de l'UE. Les politiques sociales sont exit.

## 2-Classes, stratification et mobilités sociales.

- Ancien programme :

Stratification sociale et inégalités (durée indicative : 5 semaines)

PROGRAMME	NOTIONS ESSENTIELLES	NOTIONS COMPLÉMENTAIRES
La dynamique de la stratification sociale	Inégalités, professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)	Patrimoine, revenu, moyennisation/polarisation
Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale	Égalité/inégalité des chances, mobilité/immobilité, reproduction	Destinée, recrutement, mobilité structurelle/nette, capital économique/culturel/social
Idéal démocratique et inégalités	Société démocratique, justice sociale, équité	Incitations, méritocratie, exploitation

- Nouveau programme :

1. Classes, stratification et mobilité sociales

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
<b>1.1 Comment analyser la structure sociale ?</b>	Classes sociales, groupes de statut, catégories socio-professionnelles.	On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leurs prolongements contemporains et on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie) et on se demandera dans quelle mesure cette multiplicité contribue à brouiller les frontières de classes. <b>Acquis de première</b> : groupe social.
<b>1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?</b>	Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.	Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la mobilité relative (fluidité sociale) et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille. <b>Acquis de première</b> : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.

# Par rapport à l'ancien programme :

- Là encore, pas un nouveau thème ;
- Cependant les questions ici abordées étaient plutôt traitées en 1ère où les analyses marxistes et wébériennes de la stratification sociale étaient étudiées, et articulées avec la synthèse bourdieusienne. La théorie réaliste des classes était donc déjà ainsi relativisée. Elle l'était plus encore avec la théorie de la moyennisation produite par H. Mendras, et elle était pour le moins interrogée grâce à la nomenclature des PCS.
- En terminale, la question de la stratification servait à interroger l'origine des inégalités et à mettre en tension l'idéal égalitaire des sociétés démocratiques et la persistance/renouvellement des inégalités en leur sein, notamment au travers l'examen de la réalité de leur fluidité sociale. Si la question de l'étude de la mobilité sociale est toujours d'actualité, c'est davantage comme technique descriptive qu'en tant qu'outil pour interroger les idéaux démocratiques (et le thème des Inégalités a été basculé en regards croisés).

- Le nouveau programme évite la répétition sur deux années car ces analyses de la stratification appartiennent cette fois exclusivement à la classe de terminale. Elles apparaissent comme le prolongement de l'étude des groupes sociaux et les classes sociales apparaissent par conséquent comme l'une des formes/ types de groupes sociaux. Les différentes analyses (marxiste, wébérienne...) sont autant de modélisations de cette dernière.
- Pour questionner la pertinence des classes, les analyses plus contemporaines sont appelées à remplacer celle de Mendras : sur les classes ouvrières, classes moyennes, grandes bourgeoises, mais aussi celles qui mettent en avant d'autres critères de différenciation. Autrement dit ce qui était bien souvent notre conclusion en 1ère devient l'objet d'étude.

### 3- Justice sociale et Inégalités (Regards Croisés). Une dizaine d'heure compte tenu que 4 thèmes pour 40 heures environ.

#### Ancien programme :

Idéal démocratique et inégalités	Société démocratique, justice sociale, équité	Incitations, méritocratie, exploitation
----------------------------------	---	---

- Nouveau programme :

1. Justice sociale et inégalités		
Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1 Comment analyser et expliquer les inégalités ?	Inégalités économiques, inégalités sociales.	On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons aux niveaux européen et international en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés. On montrera que le niveau et l'évolution des inégalités sont liés à des facteurs multiples : origine et appartenance sociales, formation, accumulation patrimoniale, genre, génération, etc. <b>Acquis de première</b> : salaire, revenu, profit, revenus de transfert.
1.2 Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?	Égalité, équité, discrimination, méritocratie, assurance/assistance, services collectifs, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale.	On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances. On précisera qu'il n'y a pas lieu d'opposer les notions d'égalité et d'équité. Pour cela, on montrera que le degré d'égalité est un fait et peut se mesurer alors que l'équité, qui renvoie au sentiment de ce qui est juste ou injuste, est un jugement qui se fonde sur un choix éthique ou politique sous-tendu par un système de valeurs. On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité et aux risques de désincitation et d'effets pervers. <b>Acquis de première</b> : État-providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert.

# Par rapport à l'ancien programme :

- Des points communs en terme de termes à définir, à distinguer (différence et inégalité , inégalités économiques et sociales, caractère cumulatif et dynamique des inégalités... bref sur la nature des inégalités),
- Autre point commun, la nécessité d'un moment d'observation, de mesure de ces inégalités. Outils statistique (disparité/dispersion, courbe de Lorenz, rapport inter-décile...).
- Par contre dans le cadre d'un regard croisé, il s'agit bien de montrer la fécondité d'un double-regard sur ce thème à l'actualité scientifique brûlante.

- L'action des pouvoirs publics plutôt étudiée dans la perspective de l'intégration à la société salariale dans l'ancien programme ie *la question sociale* (mais non exclusivement) est ici questionnée par rapport à la nature démocratique de la société ie *la question politique*. Mais la question du pourquoi est vite évacuée au profit du comment ?
- Après avoir montré que différents principes de justice peuvent justifier l'action des pouvoirs publics, on étudiera leurs moyens d'action et les débats autour de la question de leur efficacité.